

Gargenville : L'EPAMSA désigne Espace Libre et Urban & Sens pour la maîtrise d'œuvre urbaine des Hauts de Rangiport

Communiqué de presse

Mantes-la-Jolie - 18 novembre 2020

www.epamsa.fr

Suite à la consultation de maîtrise d'œuvre urbaine lancée en juin dernier pour la ZAC des Hauts de Rangiport, la commission consultative d'attribution des marchés de l'EPAMSA a désigné l'équipe composée d'Espace libre, d'Urban & Sens et de SETU (bureau d'études VRD) pour poursuivre le développement de ce quartier mixte à dominante résidentielle situé à Gargenville.



À 45 kilomètres à l'ouest de Paris, le quartier des Hauts de Rangiport, construit sur l'ancienne friche industrielle Porcher, s'étend sur 11,6 hectares.

L'équipe sélectionnée aura pour mission de coordonner les prochains développements de cette ZAC qui s'inscrit dans un projet de ville visant le rééquilibrage entre le nord et le sud de la commune.

Le projet urbain se poursuivra dans la continuité des axes initiaux : créer un quartier résidentiel qualitatif avec une offre de logements diversifiée pour accompagner les parcours résidentiels, développer les équipements de proximité et une offre commerciale attractive, valoriser les espaces publics végétalisés, pour offrir un ensemble urbain intégré et agréable à vivre.

Au-delà de ces enjeux, le groupement devra relever de nouveaux défis que précise Emmanuel Mercenier, directeur général de l'EPAMSA : « renforcer la structure paysagère, organiser un cœur de quartier tout en inscrivant le projet dans la démarche environnementale ambitieuse portée par notre établissement ».

© EPAMSA



Les Hauts de Rangiport : des travaux qui avancent

Le lot I bis, qui compte 35 logements (2 330 m²) et une crèche d'une vingtaine de berceaux, est en cours de construction. La livraison est programmée au printemps prochain. En entrée de ZAC, les travaux du lot H viennent de débuter. Cet ensemble d'une soixantaine de logements (3 900 m²) sera livré au premier trimestre 2022.

Les Hauts de Rangiport

- 11,6 hectares
- 700 logements à terme
- 8 900 m² de commerces et d'activités
- 1 parc urbain de 1,5 hectare ouvert en 2016
- 1 groupe scolaire inauguré en 2018

L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'État en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le territoire Grand Paris Seine & Oise (78).

Il intervient en tant que :

- directeur de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- aménageur pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000 m²,
- mandataire pour le compte des collectivités,
- acteur du renouvellement urbain,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

CONTACT PRESSE EPAMSA

Stéphanie Malnuit – EPAMSA

Tel. : 01 39 29 24 90 ■ 06 72 43 87 91 ■ s.malnuit@epamsa.fr

Rachel Brunella – Agence Manifeste

Tel. : 06 21 03 08 30 ■ rachel.brunella@manifeste.fr

 @Epamsa

 EPAMSA

www.epamsa.fr